

Respect des règles

Les règles servent de pilier au collectif, décidées collectivement et de façon démocratique ; elles permettent de fonctionner efficacement, sereinement et de servir l'objectif du collectif. Ces règles communes doivent s'appliquer à tous de façon égalitaire. En cas de non-respect de ces dernières, de nombreux problèmes peuvent apparaître. (Tristan aimerait qu'on relise)

Quels problèmes rencontrez-vous ?

- Le groupe s'éloigne de son objectif premier pour finalement ne traiter que des problèmes internes ;
- Prise de pouvoir par une personne, ou un petit groupe de personnes, outrepassant le cadre défini par le collectif ;
- Abus de pouvoir par ceux qui ont un statut particulier (Trésorier, Porte-parole, Secrétaire, Webmaster...) et qui s'affranchissent des règles en profitant de leur position au sein du collectif ;
- Manipulation et tendance à influencer les autres membres à s'affranchir des règles ;
- Communication extérieure dévoyée par une personne (ou plusieurs) non désignée(s) ;
- Les réunions, les échanges, se déroulent mal ;
- Fonctionnement de plus en plus désordonné du collectif ;
- Frustration de certains membres qui ressentent une inégalité de traitement ;
- Vu de l'extérieur, le collectif n'est pas pris au sérieux en raison de ses dysfonctionnements ;
- **À CONTINUER / TERMINER**
- De plus en plus de personnes ne suivent plus les règles du groupe
- Environnement qui ne sera pas sain autour du collectif puisque toute personne peut faire ce qu'il souhaite.
- Aucune procédure identique pour régler les litiges du collectif en interne et en externe

Cas pratique : Le tiré au sort se révèle incapable d'assurer la mission confiée malgré l'aide qu'il reçoit :

Il se trouve qu'il n'a vraiment pas les compétences physiques ou intellectuelles ou morales

Il a tendance à accaparer plus de pouvoir que nécessaire

Son attitude met en péril la continuité de la mission

Il n'écoute pas les alertes des « électeurs »

Il ne respecte pas la teneur du mandat qui lui a été confié

Solution : prévoir une disposition de « destitution » après une étude rigoureuse des manquements

- on tire au sort une/des personne/s qui sera/seront chargée/s de vérifier l'éthique et la validité des actions de l'élu-candidat

La solution proposée :

3 chapitres à séparer :

Le non-respect des règles

Le manque de clarté, de mauvaise rédaction

Absence des règles

- Manque de clarté sur l'objectif ainsi que sur les procédures pour mener les actions
- Avoir un collectif qui peut se reposer collectivement sur des règles communes pour avancer dans le même but.
- Permettre à chacun d'évoluer au sein du collectif avec un cadre identique à respecter
- Mettre à plat toute nos règles communes pour savoir ce que l'on doit respecter.

Exemple de solution appliquée par D-Demain

Écrire une Charte qui permet de clarifier les objectifs du collectif avec ses différents moyens

Révision #42

Créé 2022-09-18 16:30:33 UTC par Tristan

Mis à jour 2025-01-26 18:10:39 UTC par Tristan